



BODZ'INFO



INVITATION AU PROCHAIN CONSEIL GENERAL

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane qui aura lieu le :

Mardi 7 octobre 2025 à 20h00

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2025
3. Assermentations / Démissions
4. Communications du Président
5. Communications de la Municipalité
6. Communications des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « AIEE », « SIDERE », « SDIS ».
7. **Préavis municipal n° 5/2025** - Relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026
8. Divers et propositions individuelles

Afin de vous permettre une préparation adéquate, le procès-verbal de la dernière séance ainsi que les préavis municipaux sont à votre disposition sur le site internet de la Commune: <http://www.bougy-villars.ch> -> Onglet -> Autorités -> Conseil Général. *

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette séance, nous vous saurions gré de bien vouloir en informer préalablement le Président par écrit ou par téléphone. **

En vous remerciant d'ores et déjà de votre participation et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Chers Membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan

* Les personnes n'ayant pas d'accès internet peuvent demander une copie auprès de la Secrétaire du Bureau au 079/640.68.22

** Président e-mail: presidentcg@bougy-villars.ch– 076/236.48.57



A la fin du Conseil général, un apéritif sera offert

Brunch du 1^{er} août

Pour la 2^{ème} année, la Municipalité a proposé le brunch du 1^{er} août à la ferme, à midi.

C'est dans un cadre bucolique que cette manifestation a eu lieu avec plus de 50 personnes présentes qui ont pu déguster un buffet réalisé par la boucherie d'Aubonne, la boulangerie Stalder et profiter d'un accompagnement musical de circonstance.

L'allocation de Monsieur Vincent Grandjean, Chancelier honoraire du Canton de Vaud, a lancé les festivités.



Fête des habitants du 30 août 2025

Coup de jeune pour le village avec un cœur tout neuf

BOUGY-VILLARS Grand-Rue rénovée, nouvelle place du village et chauffage à distance, le village fait peau neuve depuis une année. Les derniers gros travaux ont été achevés en août.

PAR JOCELYNE LAURENT

Le 30 août, la fête des habitants a eu une saveur particulière à Bougy-Villars. La Municipalité a proposé qu'elle soit couplée avec une cérémonie marquant la fin des travaux au centre de la localité, afin de mettre un terme festif à plus d'un an de chantier.

La mue a commencé en avril 2024, avec quatre gros projets menés en parallèle: la création d'un chauffage à distance (CAD), la rénovation de la Grand-Rue et de ses infrastructures souterraines, l'aménagement d'une place du village et la réalisation de divers locaux communaux.



Notre chauffage à distance a eu un succès absolument fou, inattendu, mais fort réjouissant, à tel point que nous avons dû le redimensionner."

CLAUDE-OLIVIER ROSSET
SYNDIC

Les derniers gros travaux se sont achevés en août. Il ne reste que quelques finitions à effectuer pour mettre une touche finale au renouveau du cœur du village.

Samedi, les Bodzérans ont eu l'occasion de visiter les infrastructures du tout nouveau chauffage à distance, installé dans l'ancienne cave communale et alimenté par des plaquettes de bois locales. Les premiers raccordements ont



La place du Cœur du village incite à s'y réunir et s'y prélasser, tout en profitant du panorama. CÉDRIC SANDOZ

été mis en service en novembre 2024.

Partenariat avec la Sefa

«Notre chauffage à distance a eu un succès absolument fou, inattendu, mais fort réjouissant, à tel point que nous avons dû le redimensionner, se réjouit le syndic, Claude-Olivier Rosset. A terme, une fois tous les raccordements branchés, plus de 90% du bourg seront chauffés grâce à ce système.»

Actuellement, 51 bâtiments sont raccordés, dont sept édifices communaux. A l'origine, 17 privés avaient demandé à être branchés au réseau. Le projet est le fruit d'un partenariat public-privé entre la Commune et la Société électrique des forces de l'Aubonne (Sefa). Désireuses de contribuer à la transition énergétique, les deux entités ont créé la société CAD Bougy-Villars SA. Le coût du réseau est estimé à environ 3 millions de francs.

Toujours accessible durant les travaux

Le chantier a généré quelques nuisances sur le trafic de transit. Durant les travaux, qui ont coupé la Grand-Rue en deux, on accédait au bourg tour à tour par l'est, puis par l'ouest. «Le parking communal a toujours été accessible», précise Claude-Olivier Rosset. L'artère principale fraîchement rénovée est libre de tout obstacle depuis juin. Les Bodzérans ont également

gagné un nouveau lieu où se réunir sur la bien nommée place du Cœur du village. On y trouve des jeux pour enfants, une zone de pique-nique et de détente, ainsi qu'un belvédère avec vue imprenable sur le Léman.

Pour que la Commune puisse procéder au renouveau du centre du village, le Conseil général a validé, au cours des dernières années, une enveloppe globale de quelque 6,3 millions de francs.

Vous trouverez les photos de cette manifestation sur le site internet www.bougy-villars.ch.

Parcage – R A P P E L

PARKING MACARONS / PARKINGPAY

Les travaux de la Grand Rue étant terminés, les règles concernant le stationnement dans le village reprennent leur droit.

Depuis le **1^{er} octobre 2025**, les habitants et les personnes travaillant à Bougy-Villars doivent être munis d'un macaron selon la catégorie ci-dessous :

Cercle des bénéficiaires

- a) **les résidents inscrits** au Contrôle des habitants de la Commune de Bougy-Villars, et qui y ont leur logement principal, pour les véhicules dont ils sont propriétaires, **CHF 40.- par mois**.
- b) **les personnes n'habitant pas Bougy-Villars, mais qui y ont leur emploi**, **CHF 60.- par mois**.

Autorisation-conditions

1. **L'autorisation permet** le stationnement du véhicule mentionné, à toute heure, dans la zone à l'intérieur des places prévues à cet effet.
2. **L'autorisation de stationnement ne confère** à son titulaire aucune garantie à l'obtention d'une case de stationnement. En particulier, elle ne libère pas de l'obligation de respecter les limitations provisoires de stationnement, notamment en raison de travaux ou de manifestations.
3. **L'autorisation ne confère** à son titulaire aucun privilège par rapport aux autres usagers concernant l'accès aux places de stationnement.

Marche à suivre

Les personnes qui désirent avoir une autorisation en font la demande au Greffe municipal en remplissant le formulaire de demande, **accompagné d'une photocopie du permis de circulation et d'une attestation de l'employeur** pour celles qui répondent à la condition fixée à la lettre b) ci-dessus.

Une fois l'approbation obtenue par la Commune, vous devez installer l'appli via Google store ou Apple store, ouvrir l'appli ou parkingpay.ch dans votre navigateur et acheter l'autorisation.

Quelques jours avant la date d'échéance, vous recevrez un rappel par email. L'autorisation peut être facilement renouvelée via Parkingpay.

Les personnes ayant déjà bénéficié du macaron auparavant peuvent simplement réactiver le paiement dans l'application.

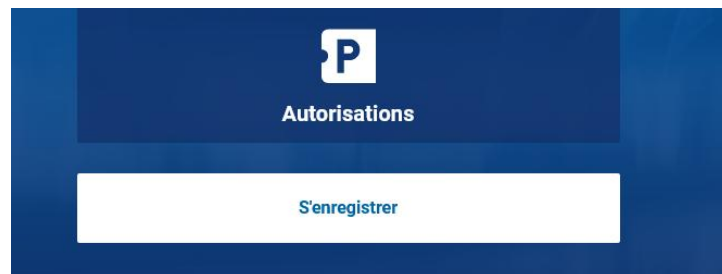
FORMULAIRE DE DEMANDE

NOM.....PRENOM.....
 ADRESSE.....
 No de portable.....email.....
 No DE PLAQUES.....

PARKINGPAY : MARCHE A SUIVRE

Comment ça fonctionne l'appli?

- Installer l'appli via Google store ou Apple store
- Ouvrir l'appli
- Cliquez sur « Autorisations »
- Cliquez sur « S'enregistrer »



Ouvrir votre compte

Ouverture de compte

E-mail

Mot de passe

Confirmer le mot de passe

☒ S'abonner à la newsletter (1-2 fois par mois)

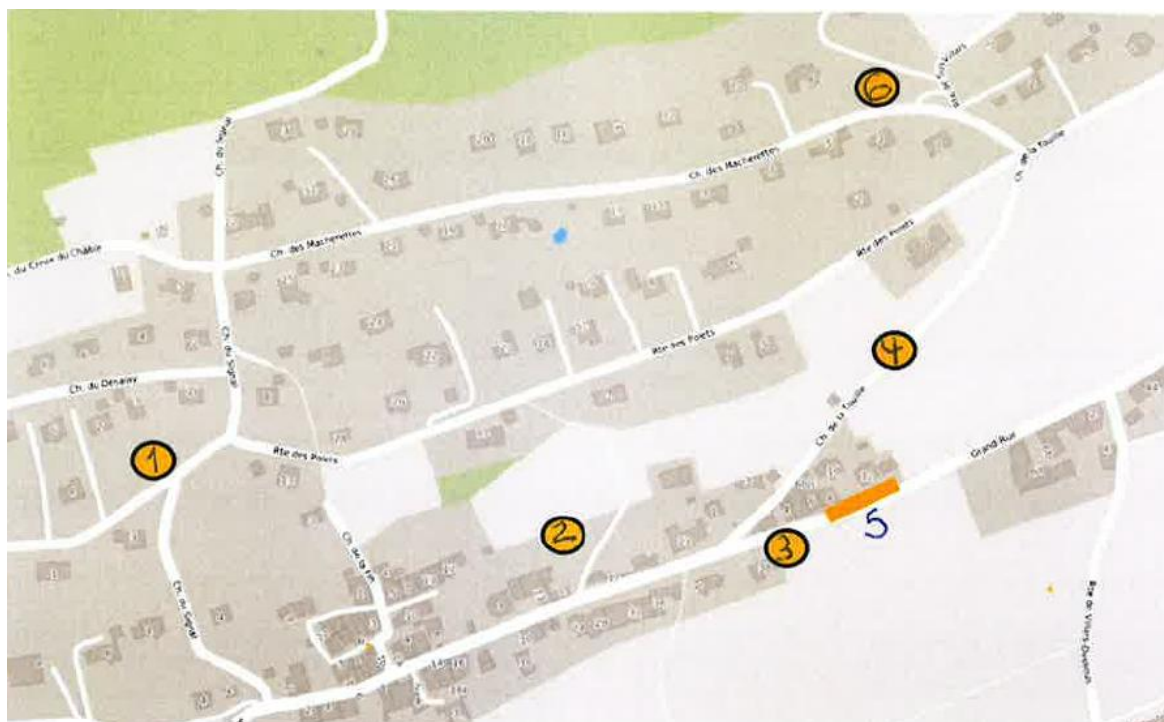
☐ J'accepte les [CGV](#) et la [déclaration sur la protection des données](#).

S'ENREGISTRER

Ci-dessous, le plan mentionne les différents endroits où il est possible de se parquer **dans les cases** marquées à cet effet. **Le parcage est interdit en dehors des zones.**

Dès le **1^{er} novembre 2025**, le non respect des règles de parcage sera sanctionné.

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. Parking du Cimetière | 4. Parking de la Touille |
| 2. Parking du Pressoir | 5. Parking de la Grand Rue |
| 3. Parking de l'Eglise | 6. Parking des Macherettes |



PARKING PAYANT A L'HEURE / PARKINGPAY

Les visiteurs, les clients de l'Auberge ou toutes autres personnes souhaitant se parquer sur le territoire communal devront à partir du **1^{er} octobre 2025** utiliser soit l'horodateur situé sur la parking du Pressoir, soit l'application « parkingpay ».

Le tarif est le suivant : 3 premières heures offertes / par jour
 Puis 50 ct / heure

Même si les trois premières heures sont gratuites, **il faut quand même s'enregistrer.**

Nous vous rappelons que les trottoirs de la Grand Rue ne sont pas des zones de stationnement. **Le parcage est interdit en dehors des cases.**

Elections communales 2026 : Engagez-vous !



VOUS VIVEZ ICI, VOUS POUVEZ DÉCIDER ICI.

Mobilité, infrastructures, espaces publics, accueil de jour, finances, environnement, vie associative... Vos choix ont un impact concret sur la vie locale.

Présentez-vous au conseil ou à la municipalité et contribuez aux décisions de votre commune.

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT·E ?

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi. Les formulaires sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de votre administration communale.

PAS BESOIN D'ÊTRE EXPERT·E !

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune ! Parents, retraité·e·s, jeunes, indépendant·e·s, salarié·e·s : vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.



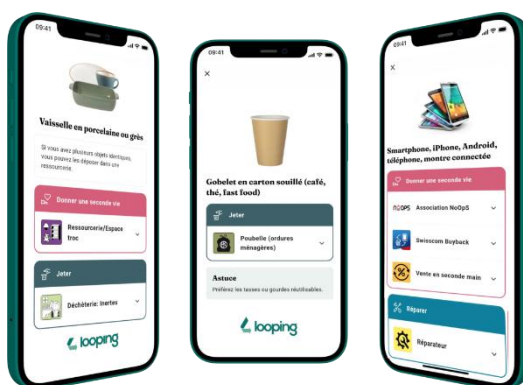
PLUS D'INFOS
www.pour-ma-commune.ch

DECHETS

Looping, l'app qui facilite le tri des déchets !

- Où jeter un verre cassé ?
- Que deviennent les ampoules usagées ?
- Comment donner une deuxième vie à mon vieux ordinateur ?

Looping est une nouvelle application gratuite sur smartphone qui vous aide à trier vos déchets. Elle donne aussi des conseils concrets pour réparer et offrir une seconde vie aux objets usagés (chaussures, frigo, vélo, ...).



Le « SHAZAM » du recyclage

Prenez une photo de votre déchet ou objet usagé : Looping vous indique comment le trier ou lui donner une seconde vie.

En utilisant Looping, vous identifiez facilement les déchets recyclables et obtenez des astuces pour réduire vos déchets. Vous devenez ainsi un acteur clé de l'économie circulaire, en permettant la réutilisation et la valorisation de nombreux matériaux.

A télécharger gratuitement :



BOUGY-BOUGE – FUTURS EVENEMENTS



Les inscriptions pour les Fenêtres de l'Avent 2025 sont ouvertes !

Accueillez les Bodzérans devant chez vous
pour un moment convivial, avec ou sans
apage, ou décorez simplement votre fenêtre
aux couleurs de Noël.



Inscriptions jusqu'au 31 octobre
à contact@bougy-bouge.ch ou au 079 205 48 43



SOCIETE DE TIR « LE SIGNAL » SAUBRAZ-BOUGY

WWW.tirlesignal.ch

Le Tir du Signal 2025

Une belle réussite pour la société de tir "Le Signal" Saubraz-Bougy

La société de tir « *Le Signal* » Saubraz-Bougy a connu un début d'année 2025 placé sous le signe de la tradition et du renouveau. Reprenant la présidence cette année, j'ai eu le plaisir de voir notre événement phare, le **Tir du Signal**, se dérouler dans une ambiance conviviale et dynamique.

Organisé du **24 au 26 avril 2025**, le Tir du Signal a réuni **188 tireurs**, venus de la région et d'ailleurs, pour partager leur passion du tir sportif dans un cadre chaleureux et bien sécurisé. Ce beau succès témoigne de l'engagement des membres de la société, des bénévoles, ainsi que de l'enthousiasme toujours renouvelé des participants.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle édition : les tireurs, les aides à l'organisation, ainsi que les sponsors et partenaires qui nous soutiennent année après année.

Nous nous réjouissons déjà des prochains événements et invitons toutes celles et ceux intéressés à découvrir notre société à rejoindre nos activités.

À bientôt sur le pas de tir !

M. Fabrice Ayer, Président.



First responders dans notre commune



En Suisse, on dénombre entre 6'000 et 8'000 arrêts cardio-respiratoire (ACR) ce qui correspond à un incident toute les 70 à 90 minutes. Dans le canton de Vaud, chaque jour, 2 personnes sont victimes d'un ACR nécessitant une réanimation immédiate par des secouristes professionnels ou non. Selon les connaissances actuelles, à chaque minute qui s'écoule après le début d'un ACR, les chances de survie du patient diminuent d'environ 10%. Actuellement, seule 1 personne sur 20 survit.

Pour que le décès ne soit pas la seule issue, chaque minute compte pour effectuer les actions et gestes qui sauvent : identifier l'ACR, appeler la centrale d'appels sanitaires urgents 144, débiter sans délai un massage cardiaque, administrer dès que possible un choc électrique (défibrillation si indiquée) à l'aide d'un défibrillateur puis poursuivre les soins avancés en milieu hospitalier.

Le réseau de First Responders (FR), dont l'engagement est basé sur la proximité géographique et le bénévolat, permet de gagner de précieuses minutes et ainsi de maintenir la victime en vie.

Ainsi, la chaîne de survie renforcée par un maillon supplémentaire : l'alarme par le 144 aux First Responders assez proches de la victime pour intervenir avant les secours professionnels est un atout majeur dans la rapidité de la prise en charge.

Un réseau de secouristes bénévoles dans le canton de Vaud

Depuis septembre 2018, le Canton de Vaud s'engage pour créer et soutenir le réseau de secouristes appelés First Responders. A ce jour, plus de 4'400 FR sont actifs et le recrutement continue. Les volontaires deviennent des alliés du système préhospitalier vaudois et permettent d'augmenter les chances de survie des victimes d'un ACR.

First Responders (FR) : mission et caractéristiques

Le FR est formé pour dispenser les premiers gestes de réanimation et de défibrillation, en attendant l'arrivée des secours professionnels.

Le FR n'est pas forcément un professionnel de la santé.

Le FR est bénévole et intervient sur le principe du « prompt secours de proximité » en complétant le dispositif de secours existant. Il répond aux différents critères arrêtés par la Direction générale de la santé (DGS), à savoir :

- Avoir 18 ans révolus
- Posséder un smartphone et y télécharger l'application First Responders Vaud
- Etre au bénéfice du certificat de qualification à la réanimation et défibrillation valable (BLS-AED) obtenu au préalable à des fins professionnelles ou privées. Ce certificat n'est pas obligatoire pour les médecins, infirmières, ambulanciers, techniciens ambulanciers).
- Lire et se conformer à la ["Charte des First Responders du Canton de Vaud"](#).

Comment fonctionne le réseau et l'intervention du First Responder ?

En cas d'ACR suspecté ou avéré, la centrale 144 est la première alertée. C'est elle qui engage les FR, via l'application.

Au préalable, l'application a permis au FR de sélectionner le ou les codes postaux ou zones géographiques où il est susceptible de pouvoir intervenir. En cas d'ACR dans la zone sélectionnée, le FR est alarmé et reçoit un message contenant le lieu. En quelques secondes et en fonction de sa disponibilité, il évalue s'il peut donner suite. Si son intervention est acceptée par l'application, il reçoit les informations supplémentaires (adresse précise, compléments d'informations) et se déplace sans attendre - mais en respectant la loi sur la circulation routière - jusqu'au site où se trouve le patient. S'il le peut, il récupère un défibrillateur répertorié dans l'application et qui se trouverait sur son passage. A son arrivée sur le lieu de l'intervention, il commence ou poursuit le massage cardiaque et, si le

rythme cardiaque le nécessite, il délivre le choc électrique. Il poursuit les manœuvres jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

L'engagement des FR ne remplace en aucun cas celui des secours professionnels mais se veut complémentaire. Seule compte la rapidité d'intervention. Grâce au réseau des FR, la Centrale d'appels sanitaires urgents 144 a l'opportunité d'alarmer, en plus des secours préhospitaliers, des intervenants formés se trouvant au plus près de la personne à secourir. Le délai moyen de réponse d'un premier FR est d'environ 5 minutes. Dans un domaine où chaque minute compte, le réseau FR contribue à sauver des vies.

Inscription

Pour celles et ceux qui répondent aux critères et aimeraient devenir First Responder, l'inscription peut se faire sur l'[application](#). Bienvenue à elles et eux !



QR code Apple First responders



QR code Android First responders



LE POSTE MOBILE

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

URGENCE

117

BOUGY-VILLARS

POSTE MOBILE 1

079 220 24 72

mardi 21 octobre 2025

L'après-midi

POSTE MOBILE 2

079 808 50 18

Signal de Bougy

poste-mobile.gdm@vd.ch





Déchetterie intercommunale de Féchy-Bougy- Allaman-Perroy

Voici le code QR et le lien pour les recharges des cartes
déchetterie

wipe.ecowaste.ch/client/retripa



NOUVEAU

Si vous souhaitez être renseigné sur l'état de votre avoir, vous pouvez transmettre une adresse mail pour être prévenu lorsque le solde descend en dessous de ce seuil.

Il n'y aura plus de solde négatif d'ici septembre 2025, la carte se bloque quand il n'y a plus d'argent sur le compte. Il y aura également la possibilité de payer avec la Visa-Master card.

Henny transports

BOITE AUX LETTRES – nouvel emplacement



Le vendredi 31 octobre, dès 18 h 30, les enfants sont invités dans la cour de la maison Bodzérane pour une soupe à la courge géante agrémentée de bonbons.



À l'occasion de la fête d'Halloween, il est d'usage que les enfants se déguisent avec des costumes effrayants à l'image des fantômes, des sorcières, des monstres ou des vampires et aillent sonner aux portes en demandant des friandises.

Nous invitons les personnes qui acceptent la venue de ces enfants, de le signaler par la **présence d'une lumière** devant chez eux, bougie, citrouille illuminée ou autre, le vendredi **31 octobre** dès la tombée de la nuit.

UNE COURSE A FAIRE ? UNE VISITE CHEZ LE MEDECIN ?

à COSSONAY, AUBONNE, MORGES
ou ailleurs dans le district ?

PENSEZ E-COVOITURAGE.CH



Comment ça marche ?

1. Inscris-toi : crée ton compte gratuit sur e-covoiturage.ch
2. Propose ou cherche un trajet :
 - **Conducteur** : indique ton trajet départ - destination et tes horaires
 - **Passager** : trouve un trajet qui correspond à tes besoins
3. Entrez en contact, fixez le point de rendez-vous et partez !

C'est par ici



E-COVOITURAGE.CH
Circulez mieux, dépensez moins

Soutenu par
RÉGION
COSSONAY
AUBONNE
MORGES
arcam

YOGA

VINYASA – HATHA FLOW

YIN – YOGA SENIOR

SUR BOUGY-VILLARS



Mardi

- 16H00 – 17H00 🧘 S/🪑
- 18H00 – 19H15 🧘 FLOW
- 19H30 – 20H30 🧘 YIN 🌀 NEW

Contact

+41 79 310 02 66
MCYOGACOACH@GMAIL.COM

COURS PRIVES & EN LIGNE
SUR DEMANDE

Bougy-Villars

MAISON BODZÉRANE,
SALLE COMMUNALE,
GRAND'RUE,
1172 BOUGY-VILLARS.

Vendredi

- 8H45 – 10H00 🧘 FLOW

